

Évaluation du Programme de subventions de projets stratégiques

Réponse de la direction

Généralités

La direction est heureuse des résultats généralement favorables de l'évaluation du Programme de subventions de projets stratégiques (SPS) du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG); résultats auxquels elle s'attendait. Le Programme de SPS est un programme de partenariats qui existe depuis longtemps et qui s'améliore constamment. Chaque année, de nombreuses demandes sont invariablement présentées au concours de SPS, ce qui témoigne de l'attrait du programme pour le milieu de la recherche. La réponse de la direction aux recommandations précises découlant de l'évaluation est présentée ci-dessous.

Recommandations

Recommandation n° 1 : Poursuivre le Programme de SPS tout en s'attachant à apporter certains ajustements mineurs pour qu'il demeure pertinent et appuie les nouveaux partenariats de recherche et les partenariats actuels dans le créneau qu'il occupe.

- *Introduire une flexibilité stratégique en acceptant des projets prometteurs qui se situent en dehors des domaines ciblés actuellement.*
- *Attirer ou appuyer la participation au programme de nouvelles organisations partenaires en mettant en contact des partenaires potentiels et des chercheurs universitaires.*

Réponse de la direction

La direction reconnaît qu'il est important pour les chercheurs et leurs partenaires que les domaines ciblés soient aussi souples que possible. Toutefois, le Programme de SPS vise à accroître la recherche et la formation dans des domaines ciblés propres à améliorer de façon appréciable l'économie, la société ou l'environnement du Canada au cours des dix prochaines années. Afin de s'assurer que le programme répond toujours aux besoins des Canadiens et aux priorités actuelles en matière de recherche, le CRSNG élabore et met à jour périodiquement les domaines ciblés stratégiques et les sujets de recherche après avoir mené de vastes consultations auprès de l'industrie, du milieu universitaire et du gouvernement. Ce processus d'examen permet au CRSNG de s'adapter à l'évolution des besoins et des priorités du gouvernement.

Les domaines ciblés sont donc choisis en fonction des critères suivants :

- Ils doivent avoir une masse critique d'expertise en recherche au Canada, expertise qui doit être renforcée pour tirer parti du rôle de chef de file du Canada ou d'un créneau;
- Ils doivent faire face à un besoin pressant ou prévu d'accroître le bassin de personnel qualifié au Canada;
- Ils doivent présenter un grand potentiel de mener à une application ou à une occasion connue pour l'industrie canadienne ou à la réalisation des priorités gouvernementales.

Ces domaines ciblés sont ensuite divisés en plusieurs sujets de recherche. Puisque le programme fait déjà l'objet d'un trop grand nombre de demandes comparativement aux fonds limités disponibles, l'élargissement des domaines ciblés entraînerait une augmentation du nombre de demandes, ce qui réduirait le taux de réussite à un niveau non souhaitable.

Toutefois, les candidats peuvent tenter de démontrer de manière probante que leurs projets de recherche s'inscrivent dans un domaine ciblé, mais sont en marge des sujets de recherche retenus. De tels projets sont considérés comme d' « occasions exceptionnelles » et pourraient être appuyés à l'issue d'une

évaluation par les pairs et sous réserve de la disponibilité des fonds. Le grand nombre de demandes, le nombre peu élevé de demandes qui sont rejetées, car elles ne s'inscrivent pas dans les domaines ciblés et le nombre peu élevé de demandes visant d' « occasions exceptionnelles » témoignent de la souplesse inhérente au Programme de SPS. Notons qu'il existe d'autres types de subventions qui s'adressent aux travaux de recherche qui ne s'inscrivent pas dans les domaines ciblés (p. ex., les subventions de recherche et développement coopérative et les subventions à la découverte).

La nécessité d'aider de nouveaux organismes partenaires à établir des liens avec des chercheurs universitaires a été cernée dans la Stratégie en matière de partenariats et d'innovation (SPI) du CRSNG. Puisque cette stratégie a été mise en œuvre au cours des dernières années de la période couverte par l'évaluation du Programme de SPS (fin de 2009), ses retombées ne sont peut-être pas reflétées dans les commentaires des partenaires. Comme seulement 15 p. 100 des partenaires des titulaires d'une SPS participent pour la première fois à des travaux de recherche concertée avec des chercheurs universitaires, et comme le CRSNG a mis en place de nouveaux mécanismes visant explicitement à attirer de nouveaux partenaires, la direction croit que l'établissement de nouveaux liens ne devrait pas être considéré comme un objectif du Programme de SPS, mais plutôt comme un résultat inattendu.

Recommandation n° 2 : Modifier les systèmes de mesure du rendement en place pour recueillir des données supplémentaires sur le rendement à l'appui de la surveillance et de l'évaluation continues du programme.

Parmi les données supplémentaires qui, si elles étaient recueillies et saisies par voie électronique, faciliteraient la surveillance permanente du programme et les évaluations futures, mentionnons les suivantes :

- *coordonnées des PHQ participant aux programmes stratégiques;*
- *information sur les propositions et les projets incluant des collaborations internationales ou des codemandeurs appartenant à un domaine autre que les SNG;*
- *information sur la question de savoir si une organisation est un partenaire clé ou participe plus modestement au projet (pour aider à analyser les données administratives et à élaborer des bases d'échantillonnage);*
- *données plus détaillées, cohérentes et structurées sur la façon dont les partenaires ont appliqué les résultats de la recherche pour réaliser un gain économique ou renforcer la politique publique – lesquelles peuvent être recueillies par l'intermédiaire des rapports de fin de projet des partenaires, avec un suivi des agents de programme dans les cas où l'information pertinente n'a pas été consignée.*

Les évaluations futures bénéficieraient également d'initiatives de la part du CRSNG pour recueillir et saisir des données plus complètes et plus précises que celles actuellement recueillies et saisies dans la base de données administratives du Conseil, à savoir :

- *taille des organisations partenaires (petites, moyennes ou grandes), puisque cette information est absente dans un tiers des cas;*
- *montants des contributions en nature et en espèces, tirés directement de l'état de compte final des dossiers des projets.*

Réponse de la direction

La direction reconnaît qu'il est important de recueillir des données pertinentes et exactes pour contribuer à l'évaluation continue des programmes. Toutefois, la direction est aussi consciente qu'il faut tenir compte du fardeau que cela représente pour les chercheurs afin de juger de l'utilité de l'information. Le CRSNG est en train de mettre à l'essai un nouveau système de gestion des subventions qui, lorsqu'il sera entièrement mis en œuvre, devrait faciliter la saisie des données et en accroître l'exactitude. Le CRSNG a également élaboré des modèles en ligne uniformisés pour l'élaboration des rapports finaux dans le but de simplifier la saisie de l'information pour les différents programmes. Il sera probablement possible de saisir des données complètes et exactes sur la taille des entreprises et leurs contributions définitives en nature et en espèces. Le suivi du personnel hautement qualifié demandera des études plus poussées puisqu'il faut tenir compte à la fois des dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et des considérations pragmatiques (les étudiants sont un groupe très mobile). La direction s'engage à travailler, au cours de l'année prochaine, avec le personnel responsable de l'évaluation des programmes pour examiner et réviser la stratégie de mesure du rendement des programmes de partenariats de recherche en tenant compte des points susmentionnés.

Évaluation du Programme de subventions de projets stratégiques

Réponse de la direction – Plan d'action

Recommandation	D'accord / En désaccord	Mesure	Responsabilité	Délai
<p>1. Poursuivre le Programme de SPS tout en s'attachant à apporter certains ajustements mineurs pour qu'il demeure pertinent et appuie les nouveaux partenariats de recherche et les partenariats actuels dans le créneau qu'il occupe. Le CRSNG pourrait examiner les suggestions suivantes, qui reposent sur les constatations :</p>				
<ul style="list-style-type: none"> • Introduire une flexibilité stratégique en acceptant des projets prometteurs qui se situent en dehors des domaines ciblés actuellement; 	En désaccord	Aucune mesure requise. Le programme est conçu pour viser un nombre limité de domaines. Le nombre de demandes demeure élevé par rapport au budget disponible, et la catégorie « occasions exceptionnelles » offre déjà le niveau de souplesse désiré. Le prochain examen des domaines ciblés aura lieu en 2016.	Sans objet	Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> • Attirer ou appuyer la participation au programme de nouvelles organisations partenaires en mettant en contact des partenaires potentiels et des chercheurs universitaires. 	D'accord	Compte tenu des résultats de l'évaluation et de la mise en œuvre récente des subventions d'engagement partenarial et des subventions d'interaction conçues pour inciter de nouveaux organismes partenaires à collaborer avec des chercheurs universitaires, la description du Programme de SPS sera mise à jour pour supprimer cet objectif explicite.	Direction des programmes de partenariats de recherche	Décembre 2012

Recommandation	D'accord / En désaccord	Mesure	Responsabilité	Délai
<p>2. Modifier les systèmes de mesure du rendement en place pour recueillir des données supplémentaires sur le rendement à l'appui de la surveillance et de l'évaluation continues du programme.</p>	<p>D'accord</p>	<p>On entreprendra un examen de la stratégie de mesure du rendement des programmes de partenariats de recherche et on y apportera des révisions afin d'assurer une collecte de données complètes et exactes sur la taille des entreprises ainsi que sur les contributions en nature et en espèces. On envisagera d'apporter d'autres changements, comme le suivi du personnel hautement qualifié, tout en tenant compte des dispositions de la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels</i> et des considérations pragmatiques (les étudiants en tant que groupe très mobile et le fardeau que représente la collecte de données).</p>	<p>Direction des programmes de partenariats de recherche avec l'appui de la Division de l'évaluation</p>	<p>Avril 2013</p>